

Informations de base	
<p>2024/0030(COD)</p> <p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Décision</p>	<p>En attente de la décision de la commission parlementaire</p>
<p>Équivalence des inspections sur pied des cultures productrices de semences effectuées dans des pays tiers et des semences produites dans des pays tiers. Texte codifié</p> <p>Subject</p> <p>3.10.03 Commercialisation et échanges des produits agricoles et des animaux</p>	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	